

# Commune de Giez



-  Déchetterie de la Râpe
-  Ecopoint
-  Ramassage des ordures ménagères

## **Ramassage des ordures ménagères (extrait de la Directive communale)**

Seules les ordures ménagères se trouvant dans les sacs taxés seront ramassés.

Les sacs à ordures sont à déposer aux endroits désignés par les points rouges sur le plan annexé. Un logo jaune représentant un sac poubelle est peint au sol aux points de ramassage.

Les sacs à ordures sont à déposer le jour de ramassage entre 06h30 et 08h00 afin d'éviter qu'ils soient éventrés par des animaux et que leur contenu soit répandu sur le domaine public.

Le jour de ramassage est le vendredi matin. Lorsque le vendredi est un jour férié, le ramassage a lieu le jour ouvrable précédent.

Les couches-culottes et protections contre l'incontinence peuvent être placés dans des sacs transparents non taxés.



Refuge

Blanchard

Bruanes

En Montborget

En Perreye

Giez

La Outre

La Croix

Château

La Pomelaz

578

569

544

529

520

504

518

600

Chemin en Loup

Chemin en Loup

Route du Petit Montborget

Route de la Moutonnerie

Chemin en Champ Magnenet

Chemin au Clos Roux

Chemin en Loup

Chemin des Thuys

Chemin des Bruannes

Chemin des Sapins

Chemin des Pirs

Chemin Grand Champ

Bruannes

Chemin de la Outre

Route d'Orges

Chemin de la Outre

Route de Grandson

Route En Pierre

Route En Pierre

Chemin des Petites Oches

Route du Vesin

Chemin des Valeyres

Le Grandsonnet

